



ENGAGÉ·E·S POUR

Seine-Saint-Denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E ASSISTANT·E DE GESTION F/H

Présentation de la direction

La Direction de la Prévention et de l'Action Sociale est au service de la population sur les champs du logement, de l'action sociale et de la santé. Tout habitant, à tout âge, peut solliciter la DPAS pour des besoins de la vie quotidienne : l'accès aux droits, accompagnement à la parentalité, l'insertion socio-professionnelle, de l'hébergement au maintien dans le logement, la prévention à la santé...

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Assurer l'organisation des réunions, au sein du service et auprès des autres services de la direction et des partenaires extérieures.
- Gérer l'agenda de la chefferie de service et des chef·fe·s de bureau.
- Missions de secrétariat : accueil public et téléphonique, tri du courrier, élaboration de courrier simple, gestion d'agenda et de boîte mail.
- Suivi des dossiers et courriers.
- Elaboration et saisine de données dans des tableaux de suivi RH.

Profil recherché

Niveau d'études : BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social - SP3S ou BTS support à l'action managériale

Compétences requises :

- Savoir renseigner des outils de pilotage et de suivi (tableaux de bord) ;
- Maîtriser les outils bureautiques, outils de suivi et respect de la charte graphique ;
- Savoir rédiger des courriers simples de manière autonome.

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des œuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.

